

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SÉANCE DU 13 MARS 2018**

**DÉLIBÉRATION N° 2018-10 : DÉSIGNATION DE MEMBRES DU COMITÉ D'ORIENTATION  
« MILIEUX MARINS ET LITTORAUX »**

Le Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité,

- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-17, relatifs à l'Agence française pour la biodiversité, en particulier son article L.131-12 ;
- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-11, relatifs au Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité ;
- Vu la délibération n° 2017-12 du Conseil d'administration du 29 mars 2017 portant adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration et de ses instances ;
- Vu la délibération n° 2017-35 du Conseil d'administration du 27 septembre 2017 relative aux champs prioritaires de travail des comités d'orientation ;
- Vu la délibération n° 2017-47 du Conseil d'administration du 27 novembre 2017 portant désignation des membres du Comité d'orientation « Milieux marins et littoraux » ;
- Vu le rapport du Directeur général de l'Agence ;

et après avoir valablement délibéré,

**D É C I D E**

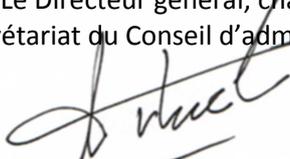
**ARTICLE 1 :**

L'article 1 de la délibération n° 2017-47 du 27 novembre 2017 portant désignation des membres du Comité d'orientation « Milieux marins et littoraux » est complété par les désignations suivantes :

- Non membres du Conseil d'administration de l'AFB :
  - ✓ En tant que personnalités qualifiées :
    - Madame Karine CLAIREAUX

- ✓ En tant que représentants des gestionnaires d'espaces naturels protégés et instances de gouvernance :
  - représentant les comités de bassin de métropole :
    - Madame Isabelle LAMOU, suppléante (*titulaire : Monsieur Didier RÉAULT*)
    - Madame Brigitte LE SAULNIER, titulaire (*suppléant : Monsieur Joseph COSTARD*)
- ✓ En tant que représentants des acteurs économiques :
  - représentant l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) :
    - Monsieur Luc SERVANT, titulaire, et Madame Floriane DI FRANCO, suppléante
- ✓ En tant que représentants des services et établissements publics de l'État :
  - représentant le ministère chargé de la pêche :
    - Madame Laureline GAUTHIER, titulaire (*en remplacement de Monsieur Maximilien SIMON*)

Le Directeur général, chargé  
du secrétariat du Conseil d'administration,



Christophe AUBEL

Le Président  
du Conseil d'administration,



Philippe MARTIN